

Chers Parents, Madame, Monsieur,

Votre enfant est en dans la classe de CM2 de M.Wiederkehr cette année scolaire.

Voici le fonctionnement du Travail Personnel d'Entraînement (**TPE**) qui vise à apprendre aux élèves :

- l'autonomie dans leur travail (assiduité, soin, copie),
- la régularité dans leurs apprentissages,
- la capacité à savoir se corriger soi-même.
- les méthodes de travail attendues au collège.

Organisation pratique

1. Le planning de travail est distribué aux élèves chaque lundi.
2. Ils font leur travail sur des feuilles de classeur qui sont disponibles en classe.
3. Il faut une feuille par jour pour les exercices de français et une feuille par jour pour les exercices de mathématiques.
4. Le TPE est toujours rangé dans la pochette à élastiques noire.
5. Le planning hebdomadaire est toujours consultable sur le site de la classe, dans la rubrique « Planning de Travail ».

Déroulement

1. Chaque matin, un temps de travail de 45 minutes est proposé aux élèves pour commencer leur travail en autonomie avec l'aide de leur enseignant.
2. Chaque fin d'après-midi, un temps de travail de 40 minutes est proposé aux élèves afin de poursuivre leur travail en autonomie avec l'aide de leur enseignant.
3. Au courant de la journée, deux temps de correction du travail réalisé la veille sont organisés, en français et en maths.
4. Les élèves sont amenés à se corriger ou à recopier les exercices qu'ils n'ont pas pu faire la veille.
5. Bien-sûr, le travail peut être poursuivi et terminé à la maison après la classe ou le lendemain en arrivant en classe.

Evaluation

- 1) Le travail des élèves est ramassé lors du lundi matin de la semaine suivante.
- 2) Les travaux sont alors visés et évalués par l'enseignant selon 4 critères :
 - a. La régularité et l'assiduité du travail réalisé,
 - b. Le soin apporté et la qualité de l'écriture,
 - c. La qualité de la copie avec le moins possible de fautes,
 - d. La qualité de la correction réalisée par l'élève en classe.
- 3) Un bonus associé à un exercice particulier ou au sérieux général du travail réalisé pendant la semaine peut également être accordé.
- 4) Lorsque l'enseignant a visé le travail de la semaine, il fait un retour individuel avec chaque élève lors d'un bref entretien et peut lui demander d'améliorer une correction, le soin ou encore de corriger des erreurs de copie relevées.
- 5) Le TPE est alors rangé dans le classeur, en classe, et le nombre de points obtenus consigné par l'enseignant.